

Monthey

ma ville

Focus

Mabillon en route vers l'avenir

pages 4 et 5.

page 3.

Infrastructures

Feu vert pour le
Terminal rail-route

page 14.

Culture et Tourisme

Monthey, ville départ
du Tour de Suisse





© MCS Mainati Chisalberti Sella Urbanistes Architectes SA
© Portrait: Nicolas Prolet Sarl

L'Édito.

Yannick Délitroz

Conseiller municipal du dicastère «Aménagements, Bâtiments & Urbanisme»

C'est parti (ou presque)... c'est fini (ou presque).

Ça bouge, à Monthey. Tout le monde le remarque, tout le monde le commente. Les avis sont souvent divisés. Et du côté des services communaux, on bosse avec pour unique objectif le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des Montheysannes et Montheysans.

Les projets communaux, en matière d'urbanisme, se trouvent à un tournant en 2023: on termine l'agrandissement des Tilleuls, la rénovation de la salle de la Gare,

on poursuit la transformation de la Médiathèque, les travaux au Château et on débute l'immense chantier du Mabillon, l'amélioration de la villa Hildebrand, la transformation de l'ancien bâtiment des services techniques... De grands projets privés sont également en cours, par exemple sur le Pré à Djeva pour citer le plus important. À noter aussi le démarrage d'un projet de coopérative d'habitation, idée déjà largement répandue en Suisse alémanique et autour de Léman, et pour laquelle Monthey fait office de pionnier en Valais.

Tout ça en travaillant aussi sur la révision complète du Plan

d'Affectation de Zones (PAZ) et du Règlement Communal des Constructions et des Zones (RCCZ).

L'équipe du service «Urbanisme, Bâtiments & Constructions» (UBC) pas mal remaniée ces deux dernières années, s'investit totalement pour mener à bien ces projets; beaucoup de boulot, mais énormément de passion pour notre travail et, surtout, notre commune, ses habitantes et ses habitants.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, vos suggestions: nous sommes à votre service.

Feu vert pour le Terminal rail-route.

Le projet du Terminal régional de transport combiné rail-route de Monthey, objet phare du développement territorial et économique de la région chablaisienne, a obtenu son permis de construire. Le chantier débutera cet automne et devrait durer trois ans.

Un projet aux nombreuses plus-values

Le projet du Terminal régional de transport combiné rail-route de Monthey (TCM) poursuit plusieurs objectifs. Le premier est d'assurer une meilleure complémentarité entre la route et le rail et d'encourager le transport de marchandises via le rail. Le deuxième est de regrouper les activités industrielles et logistiques hors du centre-ville. Le dernier, avec la suppression de l'actuel terminal Bertschi, est de permettre de requalifier et sécuriser le cœur de la Ville de Monthey.

Un ouvrage à l'intérêt supranational

Le TCM est un projet phare pour Monthey et pour le site chimique. Mais il est aussi un élément d'infrastructure essentiel dans les stratégies cantonales et fédérales qui visent à développer l'attractivité du transport ferroviaire de marchandises. Le coût de l'ouvrage, devisé à 110 millions, est ainsi financé à hauteur de 42% par les CFF, 27% par la Confédération, 16% par le site chimique, 7% par la société du TCM, 4% par le Canton et 4% par la Commune.

Le projet prévoit le déplacement de l'entrée routière du site chimique du côté sud de la ville, hors de tissu bâti. L'accès au parking des employés se fera également par cette route.

© Arc Cénie Civil SA



En remplacement du terminal Bertschi, actuellement situé à côté de la gare CFF, une plateforme multimodale rail-route sera construite sur la rive droite de la Vièze, au niveau du Pont-Rouge. L'espace situé sur la rive gauche de la Vièze, entre le site chimique et la ligne du Tonkin, sera occupé par quatre voies d'échange de 400 mètres, qui connecteront la ligne du Tonkin, soit au site chimique, soit au futur terminal.

Un nouvel avenir pour le quartier de la Gare

Le TCM permettra de libérer le centre-ville du trafic des poids lourds ainsi que des manœuvres ferroviaires entre la gare et le site chimique. À terme, il sera possible de repenser totalement la place de la Gare et d'en faire un hub de transports publics accessible aux piétons et aux deux roues.



© Bonnard & Woelfflay

Mabillon en route vers l'avenir.

Les travaux du futur complexe du Mabillon ont débuté en janvier. Devisé à 50 millions, Mabillon se veut un lieu polyvalent qui regroupera sur un même site des fonctions scolaires et extra-scolaires, en adéquation avec les pratiques actuelles. A l'issue de quatre ans et demi de travaux, le site offrira aux habitantes et habitants de Monthey une infrastructure nécessaire en terme d'accueil scolaire, para-scolaire, sportif, culturel et associatif.

Une école

Le bâtiment A (sur la carte ci-contre) est destiné à accueillir 420 élèves, répartis dans vingt-et-une classes. Le nouveau complexe remplacera quatre classes de l'école des Genêts, quatre classes du Mabillon III et huit classes du Mabillon IV qui ne répondent plus aux normes cantonales, en terme de volume notamment.

Un complexe sportif

Le bâtiment B sera construit sur l'actuel site de l'école du Mabillon IV, dont la destruction est prévue en janvier 2026. Il est destiné à abriter deux salles de gymnastique superposées et une salle de rythmique. Actuellement, les classes des Genêts, du Mabillon III et IV et du Collège de l'Europe se partagent trois salles de gymnastique.

Les nouvelles infrastructures du Mabillon permettront d'augmenter les périodes de sports, comme l'exige la grille horaire cantonale. Les clubs sportifs locaux bénéficieront eux aussi d'infrastructures adéquates pour les entraînements et l'organisation de compétitions locales et nationales selon les disciplines.

Une UAPE

A l'heure actuelle, le service de l'Enfance par l'UAPE prend en charge près de 270 enfants et dispose pour ce faire de 200 places réparties sur six sites pour les accueils de midi et de 120 places réparties sur trois sites pour les accueils du matin et du soir. L'UAPE du Mabillon (bâtiment C sur la carte) permettra la création de 150 places pour les prises en charge du matin et du soir ainsi que d'un restaurant scolaire centralisé et moderne de 300 places, réparties en deux services de 150 enfants.

Un espace dédié aux associations

Dans les sous-sols qui réunissent les bâtiments A et B, un large espace permettra au Conservatoire d'aménager dix salles de cours. L'Harmonie municipale y aura ses locaux ainsi que les Samaritains.

Une infrastructure indispensable, construite dans le respect du parc actuel

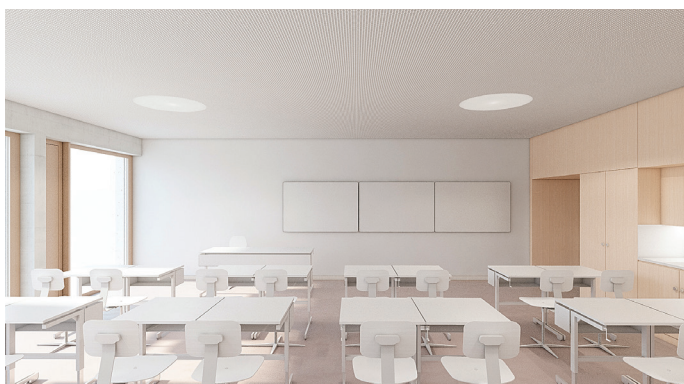
Mabillon sera réalisé par le bureau d'architectes Esposito & Javet basé à Lausanne, lequel a remporté le concours d'architecte à l'unanimité. Il a convaincu notamment en raison du soin qu'il porte



Les espaces de l'UAPE seront modulables grâce à des parois amovibles. 150 places y sont prévues. Le restaurant scolaire, pour sa part, prévoit 300 places, réparties en deux services.



Deux salles de gymnastique superposées ainsi qu'une salle de rythmique seront à disposition des écoles et des clubs sportifs locaux.



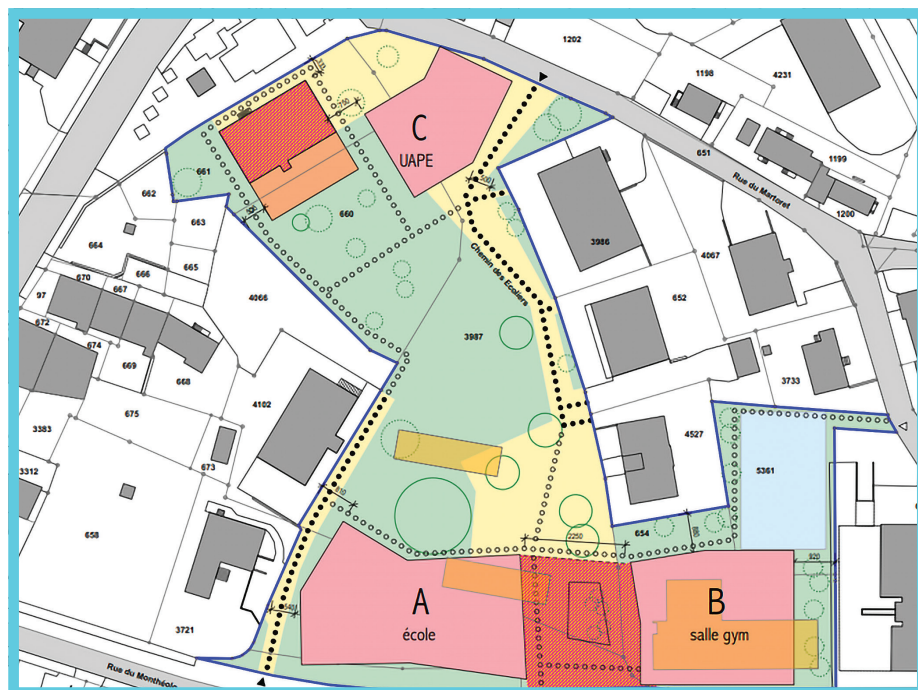
21 classes, 10 classes d'appui, 3 salles d'ACM, 1 salle bibliothèque et multi-fonctions ainsi que plusieurs salles d'enseignement spécialisé seront réparties sur les 3 niveaux de l'école.



au traitement des espaces extérieurs, car le complexe intègre un grand parc privilégié de la ville, qui constitue le cœur vert du projet. Le bâtiment central s'articulera par ailleurs autour d'un platane centenaire et propose de généreux espaces libres.

La première phase des travaux a consisté à démolir les pavillons de Mabillon I et II et couper une partie des arbres du parc. Elle se poursuivra avec la construction des bâtiments de l'école et de l'UAPE. La deuxième phase, prévue de janvier 2026 à juillet 2027, consistera à détruire l'école du Mabillon IV et à construire à sa place le dernier bâtiment qui abritera les infrastructures sportives.

Les travaux se termineront par l'arborisation du site, qui sera imaginée par les architectes paysagistes de L'Atelier du Paysage et qui préconise une diversité d'essences afin de reconstituer un maillon écologique important dans la ville.



Les parkings du centre-ville.

Ces derniers mois, plusieurs changements sont intervenus en matière de parking. Nouvelles options de paiement, nouvelle tarification dans les rues du centre-ville, disparition des places en épi au profit des grands parkings sont autant de modifications qui font apparaître une nouvelle façon d'appréhender le centre-ville et son accès.

Centre-ville: **favoriser la mobilité douce et les espaces de rencontres**

Avec le réaménagement du centre-ville, bon nombre des places en épi ont disparu. À l'exception de quelques places de dépose, elles ont laissé place à des espaces de rencontres tels que la Place du Comte Vert ou les futures terrasses prévues sur le haut de l'avenue de la Planaud et la rue de Venise. Afin de faire du centre-ville un lieu de rencontres et non plus seulement de passages, la vitesse y a d'ailleurs été réduite à 20km/h.

Hyper-centre: **assurer un tournus équitable et favoriser la fréquentation des commerces de proximité**

Les places de stationnement des avenues du Crochetan, de la Gare, de l'Industrie et de la rue du Coppet sont gratuites mais limitées à 20 minutes, non cumulables. Cette mesure a pour objectif de dynamiser le flux du stationnement et de permettre un accès rapide et facilité aux commerces de proximité.

Grands parkings: **fluidifier le centre-ville tout en le rendant accessible en quelques minutes de marche**

Les usagers du centre-ville sont invités à utiliser les grands parkings

du Cotterg, du MCentral-Market, de l'Hôtel-de-Ville, du Château-Vieux ou de la Place d'Armes sont tous situés à moins de 5 minutes à pied de la place Centrale. Ils proposent 15 ou 60 premières minutes gratuites, ainsi qu'une tarification modérée entre 60 centimes et 1.50 chf l'heure.

Bornes électriques: **suivre le développement de la mobilité électrique**

Pour répondre à une demande grandissante, la Ville de Monthey a procédé à l'installation de bornes électriques dans différents parkings publics de son territoire, qu'il s'agisse du parking du Cotterg, du Château-Vieux, de la Place d'Armes ou du MCentral-Market.

Système de paiement: **faciliter et diversifier les modes de paiements**

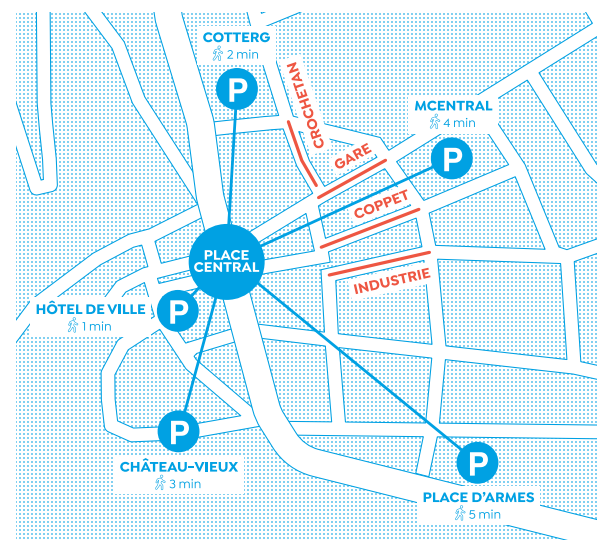
Au vu de l'évolution des pratiques et de l'obsolescence à venir des horodateurs, le système de paiement des parkings a été modernisé. Désormais, en plus de la monnaie, les règlements peuvent s'effectuer via smartphone au moyen de cinq applications: Parkingpay, EasyPark, Twint, Twint+ ou TCS. Les parkings sous-terrains sont équipés de terminaux de paiement par cartes. De plus,

les parkings à barrière sont accessibles via la carte magnétique Parkingpay, qui ne nécessite plus de passage à la caisse.

Plus d'information sous monthey.ch/paiement-parking.

Stationnement sauvage: **limiter pour assurer la sécurité des piétons**

Le stationnement sauvage sur les trottoirs du centre-ville est un phénomène que la Ville souhaite endiguer car il représente un danger pour les piétons notamment. La police municipale renforce ses contrôles. Des aménagements urbains seront réalisés ces prochains mois pour limiter cette pratique interdite.



© Bocom

Infrastructures



Location de la salle

Capacité:

Grande salle: 150 personnes assises (150 m²)

Buvette: 50 personnes assises (80 m²)

Grande salle + buvette: 300 personnes debout

1^{er} étage: 50 personnes (47 m²)

Tarif journalier:

Rez-de-chaussée:

400 chf (domiciliés dans la commune) et

500 chf (hors commune)

Buvette: 200 chf / 300 chf

1^{er} étage: 100 chf / 200 chf

Location auprès de

crochetan@monthey.ch ou 024 475 79 10

La salle de la Gare s'offre une seconde jeunesse.

Plus de soixante ans après sa dernière rénovation, la salle de la Gare s'offre un lifting mérité et s'apprête à réouvrir ses portes. Une fête d'inauguration donnera l'occasion à la population de découvrir ses nouveaux aménagements le 16 juin prochain.

Une salle ancrée dans la tradition culturelle et sociale

Ancien théâtre puis salle municipale de la Ville de Monthey, la salle de la Gare est ancrée dans la tradition culturelle et sociale de la commune depuis sa construction au début du XX^e siècle. Elle a profité d'une rénovation et d'un réaménagement de ses espaces afin de répondre aux standards actuels et aux spécificités de ses différentes utilisations.

Une salle polyvalente et modulable aux normes actuelles

Les travaux menés par mcbd architectes ont permis de mettre aux normes les équipements techniques, thermiques et de sécurité. Le système de ventilation et de chauffage a été totalement revu,

quant aux toitures et aux façades, elles ont été rénovées avec une nouvelle enveloppe. La salle est désormais également accessible aux personnes à mobilité réduite.

La modularité de ses différents espaces qui peuvent se louer indépendamment les uns des autres – la salle, la buvette, le balcon (transformé en salle de conférence et loges pour les artistes) – offre une polyvalence bienvenue au vu de la diversité des événements accueillis: lotos, thés dansants, dons du sang ou encore fêtes privées.

Grâce à l'inversion du sens de la salle (scène – public) et la création d'un gradin escamotable, la salle de la Gare deviendra un pôle romand de la programmation du théâtre

jeune public avec la présence de «La Gare - arts et jeunesse» (anciennement La Bavette) plusieurs semaines par année.

Un couvert permet désormais une ouverture et une communication avec le parc du Cinquantoux.

Restent les aménagements extérieurs, qui seront réalisés ces prochains mois, de même que la réfection du cheminement piétonnier dans le parc du Cinquantoux, qui sera repensé.

Save the date

**Inauguration
de la salle de la Gare
vendredi 16 juin 2023**

Boîte à outils.

Dans la dernière édition du journal Monthey ma Ville, le Bureau avait évoqué les différents outils dont dispose un conseiller général pour questionner le Conseil municipal ou amener un sujet sur la table du Conseil général, que ce soit avec une question ou une résolution. Aujourd'hui, parlons un peu de la motion et du postulat qui sont des outils plus contraignants pour l'exécutif.

Motion

Chaque membre du Conseil général peut déposer une motion qui doit être appuyée par deux cosignataires au moins. Elle a pour objet l'élaboration d'un nouveau règlement, l'abrogation ou la modification d'un règlement en vigueur depuis au minimum quatre ans. Elle doit être adressée au Bureau qui fixe ensuite la date de son développement. Lors de la séance plénière, le motionnaire développe son argumentaire. S'en suit une discussion générale finalisée par un vote. Si la motion est adoptée, le Conseil général la renvoie au Conseil municipal qui doit présenter les propositions réglementaires correspondantes dans un délai de douze mois. Aujourd'hui cet outil n'est que peu employé et les règlements sont rarement modifiés à la demande du législatif. Prochainement le Conseil général se prononcera sur une motion déposée de manière commune par différents groupes politiques : la motion liée à la révision du règlement communal d'organisation (RCO).

Postulat

Le postulat donne la possibilité à chaque membre du Conseil général de demander au Conseil municipal de faire une étude sur une question déterminée. Le postulat peut être signé par un seul conseiller général comme plusieurs. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de douze mois. Il est possible que la municipalité ne propose pas d'actions nouvelles, estimant que les mesures existantes sont suffisantes. Cet outil est employé régulièrement et oblige le Conseil municipal à étudier en détail certains sujets ou idées et d'octroyer les budgets nécessaires à leur réalisation. Il arrive qu'un postulat soit déposé à la suite d'une question orale ou écrite pour permettre d'approfondir la réflexion.

Bureau du CG – 2021-2024

Extraits des décisions de la séance du Conseil général du 12 décembre 2022 :

C'est une séance marathon qui a eu lieu en décembre dernier. En effet, les débats se sont terminés à minuit et 22 minutes, après près de 5 heures de débats. Au programme :

- Acceptation du budget 2023.
- Acceptation de l'indexation du barème des taux d'impôts sur le revenu des personnes physiques, qui impliquera une adaptation de l'indexation de 160 à 165 points (baisse d'impôt) et le maintien du coefficient à 1,20.
- Refus de la révision du règlement communal d'organisation (RCO).

- Acceptation du postulat « l'école à la journée ».
- Refus du postulat « Pour une gestion sociale et solidaire de la crise énergétique ».

D'autres sujets ont été évoqués : la réponse aux postulats « La démocratie, une fête » et « La Démocratie, une fête et une responsabilité collective », les collaborations intercommunales, le potentiel d'amélioration de l'accueil des personnes réfugiées et la question du chauffage du Stade de foot Philippe-Pottier.

Pour contextualiser ces décisions, nous vous invitons à vous référer au PV de la séance à disposition sur monthey.ch.



150 ans du Carnaval de Monthey.

Institution et rendez-vous incontournable de notre ville, le carnaval de Monthey a fêté ses 150 ans cette année. Après deux éditions bousculées par la pandémie, l'occasion était toute donnée pour dérouler un programme festif et couronner un couple princier, Nath 1^{er} et Pipo 1^{er}. Une météo particulièrement douce a permis à la manifestation de se passer sous les meilleurs auspices et d'attirer la foule lors de ses différents temps forts.

À préciser que le réalisateur montheysan Christian Berrut s'est glissé dans les coulisses de la manifestation et prépare un film-documentaire qu'il est possible de soutenir sur la plateforme lokalhelden.ch.



Le bien-être des jeunes au cœur des actions de Soluna.

A la fin de l'année 2022, Soluna a mis un accent particulier sur le développement d'actions en lien avec le bien-être psychique, psychologique et physique des jeunes. En collaboration avec Promotion Santé Valais, diverses interventions ont été mises sur pied. Différentes thématiques ont donné lieu à des échanges et à la création de mindmaps: la santé psychique, les substances addictives, les puffes ou plus généralement la question «être un adolescent en 2022». Les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans ont montré un réel enthousiasme à participer à ces ateliers et ont confirmé la nécessité de tels dispositifs.

Deux programmes d'interventions ont de plus été mis en place en collaboration avec Promotion Santé Valais. Le premier s'est organisé en novembre, dans le cadre du «mois de la santé psychique chez les enfants et les adolescents». Le deuxième s'est tenu au cœur du Super Noël durant lequel les 12 à 25 ans ont pu bénéficier de «la cabane», un nouvel espace de rencontres et d'échanges.



Les visages d'ici et d'ailleurs



Lucie Chatelet et Raymond Marclay.

Ils reviennent tout juste des Philippines et du Vietnam. D'août à octobre derniers, ils sillonnaient la route de la soie. En septembre prochain, ils envisagent de partir à Madagascar en voiture. Rien ne semble arrêter Lucie Chatelet et Raymond Marclay épris de voyages tout autant que de leur port d'attache.

A 80 ans, Lucie Chatelet et Raymond Marclay voyagent à travers le monde, dans un confort sommaire, avec curiosité, optimisme et sérénité. Leur soif de découverte et leur goût de l'aventure ont eu raison de trois véhicules, dont les compteurs se sont arrêtés après 300'000 km. Leur quatrième voiture s'apprête à les faire traverser l'Afrique. Pour la deuxième fois.

Dès leur rencontre en 1981, Lucie et Raymond partageront immédiatement la curiosité de l'ailleurs. Pour leur premier voyage avec leurs trois enfants respectifs, Lucie imagine une virée aux Grisons. Raymond les conduira jusqu'en Tchécoslovaquie. C'est le début d'une longue histoire d'amour pour le voyage. Lorsque vient le moment de la retraite, Lucie et Raymond décident de partir en tour du monde. Au rythme de deux mois de voyages entrecoupés de retours à Monthey où ils retrouvent leur famille et leur club de bridge, ils traversent presque tous les pays d'Afrique. Ils visitent l'Amérique de l'Alaska au Chili. Ils voyageront aussi à travers l'Asie, l'Océanie et le Moyen Orient.

Lucie voue un amour particulier à l'Iran. Elle se souvient aussi, rêveuse, des levers de soleil dans le désert en Mauritanie. Raymond évoque la Namibie, sauvage, et la diversité de sa faune. Ils sont surtout attachés aux rencontres qu'ils font sur leur chemin et qui offrent une belle dimension à leurs voyages. Aujourd'hui, après quinze ans, ils estiment avoir parcouru un million de kilomètres. Autant de souvenirs, de sourires, de tracas mécaniques et de nuits passées dans leur tente de toit à contempler le monde et rêver de leur prochaine destination.

Chacun de leur voyage fait l'objet d'un carnet de route, disponible aux médiathèques de Monthey et de Sion.



Véronique Bressoud.

Elle a incarné le service de l'Enfance pendant près de quarante ans. En février, Véronique Bressoud a pris une retraite bien méritée. Elle met désormais son énergie et son enthousiasme à disposition de l'association Rayon-Of-Aasha.

Véronique Bressoud a pris ses fonctions à vingt-quatre ans, à une époque pourtant pas si lointaine où la garde des enfants était une affaire privée ou tout au plus une question de socialisation. De 1985 à nos jours, elle a assisté à la transformation des pratiques professionnelles dans le milieu de l'enfance et au changement du modèle familial traditionnel.

Enthousiaste, féministe et volontaire, elle croit dur comme fer que l'enfant a suffisamment de ressources pour être gardé. Elle croit aussi en l'émancipation de la femme par la formation et l'activité professionnelle. Elle qui était d'abord destinée à évoluer comme vendeuse de chaussures au sein du groupe Bally, aura finalement fait bouger les lignes au service des enfants et des familles. Ouvrir un jardin d'enfants avec espace thérapeutique intégré en 1989, une halte-garderie en 1992, une nurserie en 2001, déménager la Tonkinelle dans l'actuel bâtiment en 2008, reprendre les activités de l'UAPE de la Tartine encore privée jusqu'en 2008 et l'Île aux Enfants de Choëx en 2021: elle a aimé les défis de ce domaine en pleine mutation, qu'elle a pris à bras le corps avec conviction, humilité et authenticité et toujours avec le même credo: «Allez, on va de l'avant!».

Elle s'est aussi engagée pour la professionnalisation des métiers de l'enfance. En 1992, elle devient la première présidente de l'Association Valaisanne des Professionnels de la petite Enfance. En 1996, elle initie et organise le Forum Romand de la Petite Enfance. C'est une première en Suisse romande qui posera les jalons de la loi en faveur de la jeunesse du Canton du Valais. En 2000, elle assiste à la création du service de l'Enfance, dont elle prendra la tête.

Aujourd'hui, elle poursuit son combat pour d'autres enfants, sous d'autres latitudes, au travers de l'association Rayon-Of-Aasha dont elle est cofondatrice et qui a pour but de soutenir la création d'une école pour filles à Pune en Inde.

Les brèves



© Dédicé Photographies



1. Accession à la majorité.

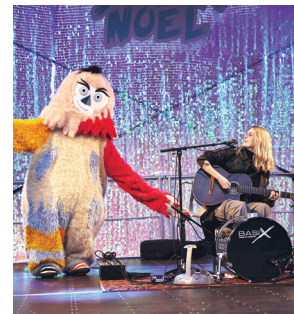
Après deux années blanches en raison de la pandémie, les autorités de la Ville ont organisé une soirée à l'intention des classes 2002, 2003 et 2004. L'événement a permis de nombreux échanges entre les jeunes adultes. Il leur a également offert l'occasion de rencontrer les autorités et découvrir quelques-uns des projets entrepris par la Ville.

2. Assermentation des nouveaux policiers.

Les sept nouveaux policiers municipaux ont prêté serment devant les autorités de Monthey, de Collombey-Muraz, de Massongex et de St-Maurice. En effet, dès le 1er janvier 2023, la Police municipale de Monthey a étendu ses prestations à cette dernière commune. Dotée d'un effectif de trente-sept policiers, elle dispose d'une centrale de liaisons et d'alarmes unique, ouverte 24 heures sur 24, d'une unité police-secours ainsi que d'une unité de police domaine public à même de servir les quatre communes.



© Erdogan



3. Super Noël et Foire du 31.

Le Super Noël et la Foire du 31 ont retrouvé leurs formats d'avant pandémie pour la plus grande joie des participants, venus en nombre. Le Super Noël a réuni plus de cinquante exposants et une ribambelle d'artistes, programmés sur la grande scène, la rue du Crochetan, le marché et l'Eglise. Un espace dédié au Kremlin a permis aux plus jeunes de rencontrer le Père Noël et prendre part à des ateliers créatifs. Les adolescents et jeunes adultes ont bénéficié d'un lieu d'échanges, géré par Soluna. Quant à la Foire du 31, elle fut à nouveau un succès populaire. Nouveauté cette année, 300 pins collector réalisés par l'illustrateur Ludovic Chappex étaient en vente à 99 centimes.



4. Prix culturel 2022.

En février, la Ville de Monthey a attribué le Prix culturel 2022 au trompettiste Yannick Barman à l'issue de son spectacle «Baïkal», programmé au Théâtre du Crochetan. Virtuose, auréolé de nombreux prix d'excellence, soutenu et récompensé par le Canton du Valais à plusieurs reprises, Yannick Barman se produit largement au-delà de nos frontières, et particulièrement en Asie et en Europe. En parallèle à sa carrière internationale, il continue à s'impliquer dans le tissu culturel montheysan et multiplie les collaborations avec des artistes locaux.

5. Inauguration au Home Les Tilleuls.

Les travaux d'agrandissement qui avaient pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil du Home Les Tilleuls touchent à leur fin. Une inauguration officielle, en présence des autorités cantonales et communales aura lieu le samedi 10 juin. Des portes ouvertes permettront à la population de découvrir le nouveau corps de liaison et les travaux parasismiques réalisés.



6. Moustique Tigre.

Une progression du moustique tigre dans notre commune a été observée l'été dernier. Espèce envahissante et non indigène, il est très agressif et pique en pleine jour, parfois à plusieurs reprises. Pour freiner son installation, il est nécessaire de limiter les petites collections d'eau qui l'attirent pour la ponte de ses œufs. Une conférence animée par des experts du réseau suisse moustiques sera organisée dans le courant du mois de juin à Monthey. Nous vous invitons à suivre les conseils publiés sur monthey.ch/moustiquetigre.html

7. eConstruction.

Le programme cantonal «eConstruction» vise la gestion électronique des demandes d'autorisation de construire au sein de l'Etat du Valais et des communes, dans le but d'uniformiser et de fluidifier leur gestion. Grâce à un accès personnalisé et sécurisé, «eConstruction» permet aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de la construction de déposer les demandes d'autorisation



en ligne, de suivre en temps réel le bon déroulement de leur dossier et d'interagir avec les instances communales et cantonales. Les communes et les services concernés trouvent quant à eux toutes les informations regroupées au même endroit et gagnent en efficacité.

La Ville de Monthey figure parmi les communes pilotes désignées par le Canton. Par conséquent, dès le 13 mars 2023, les demandes d'autorisation de construire passeront du format papier au format digital et devront être déposées en ligne, sur cette plateforme web.

8. Sensibilisation.

En marge de la journée des droits de l'enfant, les élèves des classes primaires de Monthey ont choisi de traiter la question des stéréotypes de genre. Ils ont participé à des débats en classe sur la question de genre, qu'il s'agisse de la répartition des tâches ménagères ou du choix des métiers. Ils ont également imaginé des slogans destinés à mettre à mal les clichés, lesquels ont été affichés dans les cours de récréation des différents bâtiments scolaires.

Brèves

Championnats du Monde de Pumptrack 2025



9. La Fugue.

Dimanche 11 juin entre 9h et 16h aura lieu la 12e édition de la Fugue Chablaisienne, présentée par Chablais Région. Les participants pourront parcourir un cheminement sécurisé à vélo, en rollers ou en trottinette. En plus d'encourager la pratique du sport, l'événement sensibilisera les participants à la thématique des énergies et des cycles de transformation. Pour la première fois cette année, une carte interactive permettra aux participants de suivre leur progression en temps réel. Un concours sera également organisé sur la-fugue.ch.

10. Baskethon.

Marquer 1'000 paniers en une heure. Tel était le défi lancé en fin d'année par Radio Chablais, qui prenait part à l'opération Cœur à Cœur de la RTS en faveur des associations qui viennent en soutien à l'enfance et à l'adolescence. Ils furent nombreux à relever le défi à la salle du Reposieux. Grâce à leur habileté et au soutien des sponsors, 10'000 chf ont pu être reversés à la Chaîne du Bonheur.



Monthey, destination pumptrack.

En septembre 2025, le Valais accueillera les Championnats du Monde de Mountain Bike UCI 2025, qui réuniront sept disciplines du VTT pour la première fois de l'histoire. Monthey fera partie de l'aventure en tant que ville hôte du pumptrack.

En accueillant cette compétition, le Valais confirme sa volonté de positionner la région comme une destination phare du VTT. D'ici 2025, plusieurs projets d'envergure seront mis sur pied pour renforcer, toute l'année, l'attractivité du canton pour cette discipline. Du côté de Monthey, les championnats du monde coïncident avec la volonté de la Ville de développer la zone sports et rencontres du Verney, avec notamment la création d'une piste de pumptrack.

Le 13 septembre 2022, l'Association CM MTB Valais 2025 composée de Valais Wallis Promotion, de la Fédération Cycliste Valaisanne, de Swiss Cycling, et des destinations hôtes, a officiellement lancé les préparatifs. Le président du comité d'organisation, Cédric Jayet, le président de ville Stéphane Coppey et le municipal en charge des sports Pierre Contat y représentaient la destination Monthey.



Valais Rénove.

Le Canton du Valais, en partenariat avec des experts du milieu de l'énergie, lance le projet Valais Rénove dans les communes pilotes de Monthey et de Collombey-Muraz. Le projet a pour ambition de favoriser le taux de rénovation des bâtiments de grande envergure construits entre 1945 et 1999, en accompagnant les propriétaires immobiliers et les régies dans les travaux de rénovation.

Après une première présentation à la presse, aux propriétaires de bâtiments ainsi qu'aux régies au mois de mars, le projet Valais Rénove fera l'objet de deux demi-journées de workshop d'ici l'automne 2023. Elles seront l'occasion pour les propriétaires et régies concernés d'échanger avec les experts du milieu de l'énergie et les services communaux et cantonaux compétents qui forment l'équipe de Valais Rénove. Ensemble, ils ont pour objectif de faciliter les démarches administratives et techniques qui représentent souvent un frein à la rénovation. Les participants auront la chance de :

- Bénéficier d'un lien facilité avec les services administratifs pour leur projet.
- Accéder à des conseils énergies ciblés par des experts à moindre frais.
- Anticiper les changements réglementaires cantonaux et communaux.
- Recevoir un premier bilan énergétique de leurs bâtiments, une liste des mesures à entreprendre ainsi que leurs coûts et un calendrier d'interventions. À préciser que le choix des mandataires pour la réalisation est au libre choix des propriétaires et régies.

Le projet Valais Rénove s'inspire des projets Communes Rénove et Onex Rénove. Il est soutenu par le Canton du Valais dans le cadre de son Agenda 2030 du développement durable. A termes Valais Rénove pourrait être étendu à d'autres communes valaisannes.

Informations et inscription aux workshops :

www.valais-renove.ch

Valais Rénove cible les bâtiments d'envergure. Monthey Energies SA reste à disposition des propriétaires de villas pour des conseils en matière de rénovation énergétique.

Informations et contact :

www.monthey-energies.ch

Assemblée générale de la Coord21 à Monthey

Le 1^{er} juin, Monthey accueillera l'assemblée générale de la Coord21. Association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande qui sont engagées dans une démarche de développement durable, la Coord 21 favorise les échanges de pratiques, les synergies et le réseautage entre membres.

www.coord21.ch



Monthey: ville départ de la 4e étape du Tour de Suisse.

Le dernier passage du Tour de Suisse dans notre commune date de 1952. Septante et un ans plus tard, Monthey sera ville départ de la 4e étape du Tour de Suisse le 14 juin prochain.

Au lendemain de la 3e étape qui se terminera à Villars-sur-Ollon, les coureurs s'élanceront de Monthey le 14 juin 2023. Ils se dirigeront en direction du lac Léman avant de repasser par notre commune après environ 24 kilomètres de course. Ils grimperont ensuite jusqu'à Loèche-les-Bains.

Le tracé de cette étape permettra au public de voir le peloton à deux reprises. Une occasion unique d'assister à cette célèbre course cycliste qui traversera la Suisse entre le 11 et le 20 juin 2023.

Le 14 juin, la Ville de Monthey organisera une fête populaire pour marquer l'événement et permettre aux habitants de la commune et de la région de vibrer avec les coureurs du Tour de Suisse.

www.tourdesuisse.ch



Le marché estival investit le centre-ville.

Dès avril 2023, le Demècre à Montà quittera la place Centrale pour investir et animer les rues du centre-ville.

La desserte régulière de l'arrêt «place Centrale» par le MobiChablais permet un accès au marché sans voiture. Elle requiert toutefois une attention particulière au moment des passages des bus. Cette nouvelle donne a incité la Ville à repenser l'emplacement du marché du mercredi, le Demècre à Montà, qui quittera par conséquent la place Centrale dès le mois d'avril 2023.

Afin de poursuivre une tradition qui existe depuis le Moyen-Âge, l'emplacement traditionnel situé sous les platanes de la place de l'Hôtel-de-Ville sera maintenu. Le marché s'étendra ensuite dans le cœur de la vieille-ville à savoir sur la place Tübingen, la rue de l'Eglise et, selon l'affluence, sur la place du Comte Vert et la rue des Bourguignons.

Ce nouvel emplacement permet un accès facilité depuis les parkings de Château-Vieux et du Cotterg ainsi que l'arrêt de bus «place Centrale». Comme chaque année, le programme d'animation complètera l'offre estivale des artisans et producteurs.



À la découverte de Monthey.

Une course orientation urbaine et une balade sonore verront le jour ce printemps et enrichiront les propositions de balades de Monthey Tourisme.

La course d'orientation urbaine a pour but d'inciter les participants à réaliser un parcours de 4 km le plus rapidement possible, en scannant les différents postes qui composent le tracé, via l'application FIXFINDER.

La balade sonore intitulée «Une oreille dans la ville» est un projet initié par «La Gare, arts et jeunesse», en collaboration avec les élèves et enseignants de 4 et 8H de Monthey, l'artiste Emilie Bender et Monthey Tourisme. Elle propose de redécouvrir la ville au fil de récits imaginés par les enfants et se parcourt avec un carnet de bord, en vente à 3 chf auprès de Monthey Tourisme ou de «La Gare, arts et jeunesse».

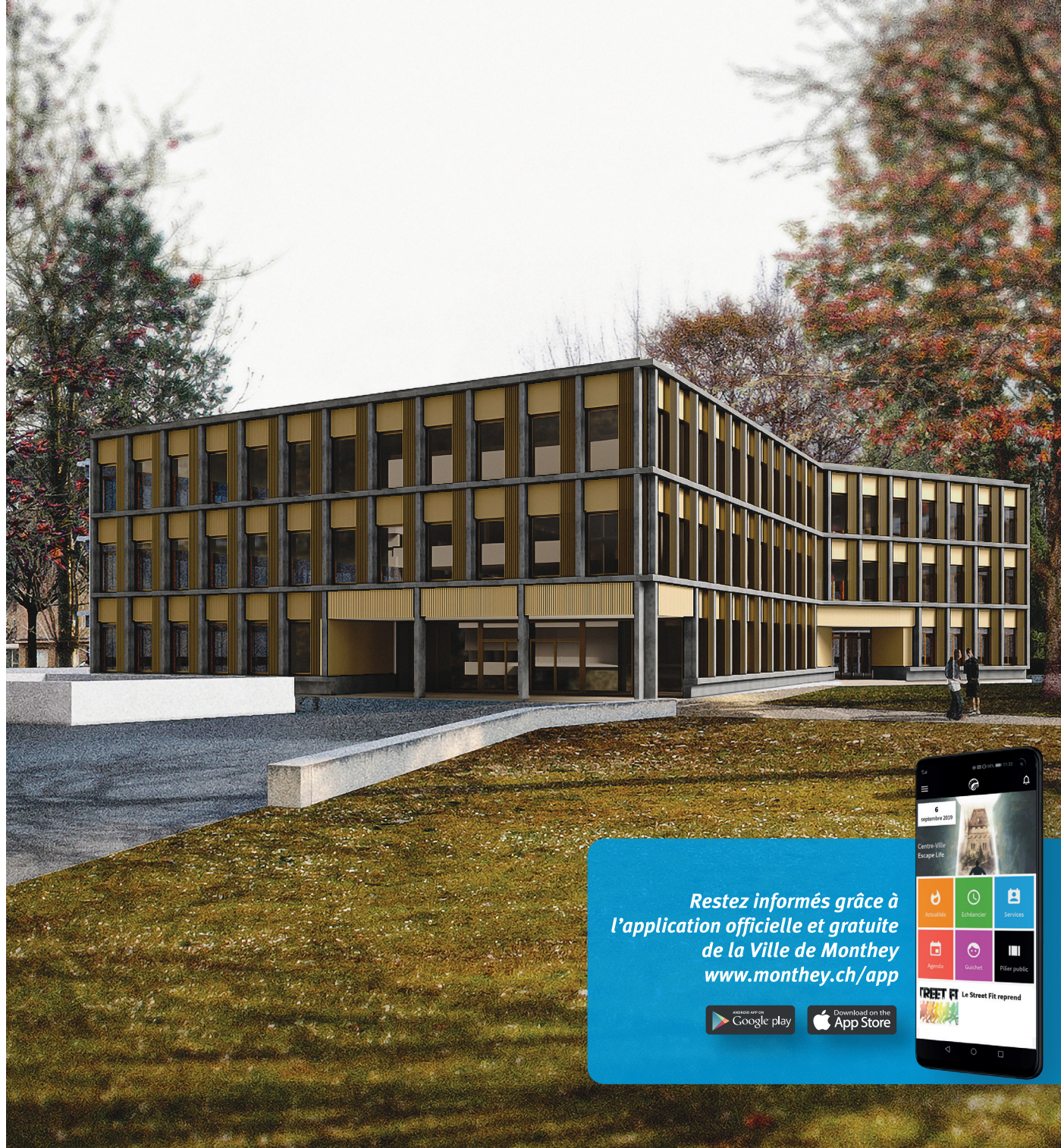
Ce printemps, Monthey Tourisme publie la brochure «**je m'amuse à Monthey**», relative aux activités destinées aux enfants.

Save the date

Présentation de la saison du Théâtre du Crochetan
Jeudi 15 juin 2023 à 19h



Retrouvez l'intégralité de l'agenda des manifestations sur montheytourisme.ch



Impressum.

Editeur : Commune de Monthey

Impression : Fattebert&Tauxe – Monthey

Pour écrire au journal ou proposer un sujet:

sarah.grau@monthey.ch